

310 Chemin du Brana d'en Haut - 31840 AUSSONNE - Tél. 05.32.59.43.51 - 522125@footoccitanie.fr
Club affilié à la Fédération Française de Football - Ligue d'Occitanie - District Haute-Garonne de Football
www.aussonnefootball.com

Règlement du Tournoi des 2 et 3 juillet 2022

Ce règlement est établi en adoptant les «10 commandements» de l'article 4 du règlement de la Commission Régionale des Tournois de Jeunes

ART. 1 - Organisation du tournoi

L'étoile Aussonnaise organise :

le samedi 2 juillet à partir de 9h00 phases finales en nocturne, un tournoi de football à 8 auquel participeront :
Les catégories "U10, U11, U12 et U13" 10 équipes (2 poules de 5 équipes) par catégories, 4 tournois distincts.

le dimanche 3 juillet à partir de 9h00, un tournoi de football à 11 auquel participeront :

Les catégories "U14/U15" et "U16/U17" 10 équipes (2 poules de 5 équipes) par catégories, 2 tournois distincts.

le dimanche 3 juillet de 10h30 à 16h30, un plateau de foot à 4 et à 5 auquel participeront :

Les catégories "U6, U7, U8 et U9" 12 équipes par catégorie, 4 plateaux distincts, **présence des équipes à 9 h 30, début des rencontres à 10 h 30.**

les années de naissance par catégories sont:

U6 = 2016 - U7 = 2015 - U8 = 2014 - U9 = 2013

U10 = 2012 - U11 = 2011 - U12 = 2010 - U13 = 2009

U14/U15 = 2008/2007 - U16/U17 = 2006/2005

ART. 2 - Lieu des rencontres

Toutes les rencontres se disputeront sur le complexe sportif d'Aussonne, 3 terrains de foot à 11, 6 terrains de foot à 8, une aire de jeu pour foot à 4 et foot à 5, tous les terrains sont en pelouses naturelles.

ART. 3 - Participation des joueurs

Les joueurs devront être licenciés dans l'équipe du club où ils sont inscrits et devront pouvoir présenter une licence. Il sera autorisé, pour chaque équipe, la participation de joueurs licenciés dans un autre club **sous réserve d'accord de ce dernier** et de **présentation de la licence**.

Chaque club devra fournir dès l'ouverture du tournoi une liste de 15 joueurs pour le foot à 11, 12 joueurs pour le foot à 8, **pour le foot à 4 et à 5, 7 joueurs catégories U6/U7 et 8 joueurs U8/U9**. Cette liste comprendra le numéro de licence et le numéro de maillot que le joueur devra garder pendant tout le tournoi. Toute équipe qui fournira une liste incomplète avant le début du tournoi sera autorisée à compléter celle-ci en cours de tournoi.

Pour chaque catégorie engagée la "liste licences match", extraction officielle de l'application FOOTCLUBS, devra être déposée au podium au début du tournoi.

ART. 4 - Qualification des équipes

Toute équipe éliminée entraîne l'élimination de la totalité de ses joueurs inscrits sur la feuille initiale.

Tout joueur inscrit sur la liste ne pourra renforcer, en cours de tournoi, une autre formation sauf cas exceptionnel, autorisé par le comité organisateur. **La participation d'une équipe de Foot à 4 ou à 5 non présente 15 minutes avant l'heure du début des rencontres sera mise en délibération par le Comité d'Organisation.**

ART. 5 - Assurance

Tous les joueurs devront être assurés. L'étoile Aussonnaise décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs ou spectateurs. Le club décline également toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou matériels n'étant pas la propriété du club.

ART. 6 - Ballons de jeux

Chaque équipe devra fournir obligatoirement un ballon par rencontre.

ART. 7 - Jeux de maillots

Chaque équipe devra posséder impérativement **deux jeux de maillots de couleurs différentes ou un jeu de maillot et un jeu de chasubles de couleurs différentes.**

310 Chemin du Brana d'en Haut - 31840 AUSSONNE - Tél. 05.32.59.43.51 - 522125@footoccitanie.fr
Club affilié à la Fédération Française de Football - Ligue d'Occitanie - District Haute-Garonne de Football
www.aussonnefootball.com

ART. 8 - Remplacement des joueurs

Au cours d'une même rencontre, chaque équipe pourra utiliser le nombre réglementaire de joueurs (Art. 3). Les remplaçants pouvant entrer à tout moment de la rencontre

ART. 9 - Discipline et sanctions

1 exclusion temporaire de 3 minutes pourra être appliquée.

1 carton jaune = avertissement ; 2 cartons jaunes dans le même match = 1 carton rouge = expulsion du match + 1 match automatique de suspension.

1 carton rouge direct = expulsion du match + 1 match automatique de suspension.

A partie du 2ème carton rouge pendant la phase de poules = 1 point de pénalité au classement pour chaque carton.

ART. 10 - Commission de discipline

Les comportements inacceptables et les fautes les plus graves feront l'objet d'une réunion de la commission du tournoi. Les sanctions pourront aller du simple rappel à l'ordre jusqu'à l'exclusion d'un ou de plusieurs joueurs, d'une équipe ou d'un club. La commission de discipline du tournoi sera composée comme suit:

Le Président du Club, le responsable du tournoi, le responsable des arbitres, le responsable de la police des terrains, un membre de l'organisation et éventuellement, un représentant de la ligue ou du district.

ART. 11 - Arbitrage

Les règles sont conformes aux règlements de la FFF et à l'article 5 du règlement de la C.R.T.J.

Les rencontres seront dirigées par des arbitres officiels ou du club organisateur désignés au préalable. **Chaque équipe devra fournir un juge de touche licencié par équipe engagée pour officier à chaque rencontre à laquelle son équipe participera.**

Les arbitres seront vêtus de leur tenue officielle ou de maillots fournis par le club organisateur. Les arbitres seront placés sous la responsabilité d'un «Responsable arbitres jeunes» et d'un «Responsable arbitres seniors».

ART. 12 - Police des terrains

Une police des terrains composée de membres bénévoles du club sera présente sur tous les terrains pour assurer le bon déroulement des rencontres. Elle est reconnaissable par une tenue fournie par le club organisateur. Tout manquement au respect des personnes assurant la police des terrains peut exposer son auteur et son club à des sanctions et des poursuites.

ART. 13 - Durée des rencontres

U6 à U9 : 8 à 10 minutes - **U10, U11, U12 et U13** : 2 x 10 minutes - **U14/U15 et U16/U17** : 2 x 10 minutes

Durée de la mi-temps: 1 à 2 minutes

Ces temps peuvent être modifiés suivant le nombre d'équipes engagées ou du retard pris dans l'organisation.

ART. 14 - Déroulement des rencontres

Toutes les rencontres se dérouleront suivant les règles appliquées en vigueur sur la ligue de football Occitanie le jour du tournoi. Chaque club participant sera informé au préalable ou au début du tournoi du programme des rencontres qui se dérouleront par matchs de poules, suivi des phases finales ou de classement.

Pour le Foot à 4 et à 5 (U6, U7, U8, U9), le début des rencontres se fera en simultané sur tous les terrains par le responsable du plateau (sifflet).

ART. 15 - Classement phase de poules U10, U11, U12, U13, U14/U15, U16/U17

Le classement s'établit de la façon suivante pour les rencontres de poules:

Victoire = 3 points, nul = 1 point, défaite = 0 point, cartons rouges voir Art. 9.

En cas d'égalité au total des points : Le classement sera établi à partir du nombre de carton rouge, puis le meilleur goal-average particulier, puis le meilleur goal-average général, puis la meilleure attaque générale, puis par les tirs au but (3 tirs au but par équipes).

310 Chemin du Brana d'en Haut - 31840 AUSSONNE - Tél. 05.32.59.43.51 - 522125@footoccitanie.fr

Club affilié à la Fédération Française de Football - Ligue d'Occitanie - District Haute-Garonne de Football

www.aussonnefootball.com

ART. 16 - Classement phase finale U10, U11, U12, U13, U14/U15, U16/U17

Les équipes classées premières et deuxièmes de chaque poule sont qualifiées pour les 1/2 finales. Le premier rencontrera le deuxième de l'autre poule en 1/2 finale. Les équipes gagnantes des 1/2 finales joueront la finale pour la première et la deuxième place. Les équipes perdantes des 1/2 finales joueront un match de classement pour la troisième et la quatrième place. Les équipes classées de la troisième à la cinquième place affronteront les équipes de l'autre poule classées au même niveau pour déterminer le classement de la cinquième à la dixième place. En cas de résultats nuls à la fin du temps réglementaire, la qualification ou le classement sera déterminé par l'épreuve des tirs au but, 3 par équipe. Ce nombre sera porté à 5 en cas d'égalité à l'issue de la finale.

ART. 17 - Plateaux U6, U7, U8, U9

Au début du tournoi, les détails des rencontres au format papier seront affichés sur un tableau par le responsable du plateau. Charge à chaque équipe de mémoriser les informations, une photographie avec un téléphone portable est recommandée. Aucun document papier ne sera distribué par le responsable du plateau.

Pas de classement pour le Foot à 4 et à 5.

ART. 18 - Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont précisés dans le document d'inscription : **Fiche Engagement Renseignement Clubs 2022**

ART. 19 - Organisation

Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier à tout moment une clause du règlement pour le bon déroulement du tournoi : durée des rencontres, inversion d'horaires des rencontres, etc...

ART. 20 - Récompenses

Des coupes et récompenses individuelles ou collectives seront offertes à chaque participant(e).

ART. 21 - Consignes à l'intérieur du complexe

L'utilisation de tentes styles Barnums, parasols et barbecues est strictement interdit sur le complexe

Toutes les personnes présentes sur le complexe devront respecter les règles sanitaires en vigueur, notamment celles dues à la pandémie du COVID19.

ART. 22 – Cas particuliers

Les règlements généraux de la Ligue de Football d'Occitanie s'appliqueront pour tout les cas non prévus par ce règlement.

Le Comité Directeur